

Samedi matin, seul un maraîcher a bravé le temps pour venir vendre ses légumes. Heureusement, il faut le souligner, nos commerces de proximité ont pu répondre à la demande d'une clientèle démultipliée qui avait pris d'assaut les rayons vite vidés de leur contenu.



Mais la neige, c'est aussi des petits moments insolites et joyeux : skieurs sur le cours Jean Jaurès, batailles de boules de neige sur la place Max Aubert, et un mariage dont on se souviendra longtemps.

Deux jeunes amoureux ont défié la neige : c'est finalement avec le camion des pompiers qu'ils sont arrivés pour se dire « OUI » devant monsieur le Maire.



**Les conditions climatiques restant incertaines, le Conseil Municipal a décidé d'annuler « La Cérémonie des vœux du Maire 2010 ». Les récompenses aux personnes méritantes, ainsi que les médailles du travail seront remises lors d'une prochaine manifestation, avec la projection du film relatant les journées mémorables de l'année 2009. Le goûter du CCAS offert aux personnes âgées de plus de 70 ans est reporté à une date ultérieure plus clémente.**

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont intervenues activement pour essayer de rendre le village praticable, pour accueillir les personnes bloquées ou pour soutenir les personnes isolées.

**Sainte-Cécile-les-Vignes prouve une fois de plus que c'est un village où la solidarité n'est pas un vain mot et qu'en cas de coup dur, on sait se serrer les coudes....**

Conception et réalisation : Mairie – Espace Culturel – 84290 Sainte-Cécile-les-Vignes E-mail : mairie-ste-cecile@orange.fr  
Photographies : Isabelle Crozet, Lorette Fabre, Max Ivan, Bernard Sorbier.

## Edition spéciale

**SAINTE-CECILE-LES-VIGNES SOUS LA NEIGE**

**un village d'accueil et de solidarité**

*(jeudi 07, vendredi 08, samedi 09, dimanche 10 janvier 2010)*

### Un réveil sous la neige

C'est dans la nuit du jeudi 07 janvier 2010 que la neige a commencé à tomber et le vendredi soir ce sont 40 à 80 cm par endroits que l'on pouvait mesurer. Un fort vent est venu aggraver la situation en créant d'énormes congères notamment au quartier de Ruth (1,5 mètre), rendant la circulation très difficile, voire impossible.



Dès 8 heures le vendredi matin, les services techniques ont sorti leurs véhicules pour tenter de frayer un chemin aux voitures, mais peu de gens se sont aventurés sur les routes, prudence oblige et ils ont eu raison ! Aucun élève aux écoles malgré un service d'accueil minimum.

Tout le monde est resté au chaud !



A midi les services administratifs, techniques renforcés par Claude Ducor, les pompiers, les gendarmes, les membres du conseil municipal et des citoyens volontaires étaient à pied d'œuvre pour activer le Plan Communal de Sauvegarde et accueillir les premiers naufragés de la route dans les salles communales.



Ce sont 70 personnes environ qui durant trois jours ont été accueillies à la petite salle des fêtes : thé, café, repas confectionnés ont été distribués. Les couvertures et lits de camp achetés cette année n'auront pas été inutiles !



En mairie, les services administratifs ont tenu une permanence durant ces trois jours : le téléphone a chauffé pour tenter de renseigner les gens en quête d'informations, pour organiser les déplacements indispensables (infirmières qui devaient se rendre chez des malades, portage des repas à domicile...) et appeler individuellement toutes les personnes âgées et/ou isolées pour savoir si tout allait bien.



Les services techniques et le Conseil Général ont travaillé dur pour essayer de déneiger les routes, mais que faire face aux éléments (neige, vent) et la pénurie de sel ?

Nous ne sommes pas assez équipés, c'est un fait, mais de mémoire d'anciens on n'avait pas vu une telle neige depuis 1970-1971



Les gendarmes, malgré les panneaux (*route barrée*) et une présence sur la route ont eu fort à faire pour essayer de convaincre quelques têtus irréductibles qui voulaient passer à tout prix.

Les pompiers n'ont eu de cesse de remorquer ces insoucients, d'évacuer les personnes bloquées à Ruth ou de transporter les malades à l'hôpital d'Orange.



**Devant les critiques nombreuses et injustifiées subies par nos services techniques, nous vous rappelons qu'en application du code civil, chacun est responsable de l'entretien, du déneigement et du salage au droit de sa propriété (et pas uniquement son accès).**